

## Additif au Règlement 208 Relais n°3

Veuillez trouver ci-après les modifications ou les corrections apportées aux articles du Règlement 208 Relais avec effet immédiat.

### 1.1. INSCRIPTION AU RELAIS 208

Les inscriptions à la discipline seront validées par l'Ultimate Cup Series. Les concurrents ou pilotes peuvent s'inscrire tout au long de la saison. Les inscriptions se font exclusivement sur le site Internet de l'Ultimate Cup Series : <https://series.ultimatecup.racing/fr/>

Le calendrier du Relais 208 2021 prévoit 6 épreuves :

				durée
Avril – Mai	30 – 02	PAUL RICARD	France	4h
Juin	11 – 13	DIJON	France	4h
Juillet	16 – 18	PAUL RICARD	France	4h
Septembre	10 – 12	LE MANS	France	4h
Octobre	15 – 17	MAGNY-COURS	France	4h
Novembre	12 – 14	ESTORIL	Portugal	4h

### 7.3.7 Relais / Changement de pilote

#### Procédure :

Le pilote terminant son relais doit arrêter sa voiture dans sa zone de stand, éteindre le moteur et couper le contact. La voiture doit être immobilisée dans les limites du stand et ne pas gêner la chaussée réservée à la zone de décélération ni les abords des autres stands.

Le pilote doit descendre de sa voiture.

A ce moment seulement, le pilote relayant se trouvant à **l'intérieur du stand** (c'est-à-dire en deçà de la ligne des 2.5m), peut prendre place au volant de la voiture et assurer le nouveau relais.

Pour les équipes n'ayant pas le personnel suffisant pour respecter ces procédures, le pilote qui va relayer sera autorisé à aider le pilote en cours de relais à sortir du véhicule ou à effectuer toute autre action autorisée. Le pilote ayant fini son relais sera également autorisé à aider le nouveau pilote à s'installer ou à effectuer toute autre action autorisée.

- Toute manœuvre d'arrivée sur la zone des stands est soumise aux décisions des commissaires de piste.

- Le pilote terminant son relais ne doit absolument pas agir sur son harnais, même en roulant à vitesse réduite dans la voie des stands, tant qu'il n'a pas éteint le moteur et coupé le contact de sa voiture.
- Un relais de pilote peut être associé à un ravitaillement en carburant et / ou à une intervention mécanique dans tous les cas, le pilote relayant doit attendre, pour monter dans la voiture, que le bouchon d'essence du réservoir de la voiture soit remis en place et / ou que l'intervention mécanique soit entièrement terminée.
- Aucune voiture ne peut quitter sa zone de stand, sans l'accord du Chef de stand et des commissaires de piste. Le départ du stand n'est autorisé que conducteur au volant, casqué, ganté, sanglé, portières et capot de la voiture fermé, filet de protection attaché.
- Les voitures dans la fast-lane ont la priorité sur toute voiture redémarrant de son stand.
- La reprise de la piste principale, durant les essais, est soumise à l'accord du responsable de piste prévu à ce poste ; pendant les courses, elle est sous la seule responsabilité du pilote, la sortie des stands n'étant autorisée qu'au feu bleu clignotant ou vert. Dans tous les cas, les voitures déjà en piste sont prioritaires.
- Le non-respect aux injonctions des commissaires est systématiquement sanctionné.

En cas de modification de ces règles, pour des raisons de sécurité sur certains circuits, les pilotes et les Chefs de stand en sont informés lors des briefings d'avant course.

